

24.000 bitcoins saisis par la police vendus aux enchères

 <p>Denis JACOPINI</p> <p>DENIS JACOPINI EXPERT INFORMATIQUE ASSERMENTÉ SPÉCIALISÉ EN CYBERCRIMINALITÉ</p> <p>vous informe</p>	<p>24.000 bitcoins saisis par la police vendus aux enchères</p>
---	---

La police Australienne va mettre aux enchères, le 20 juin 2016, 24.000 bitcoins saisis dans des affaires criminelles. Montant du lot, plus de 15.000 euros.



15 882 euros de bitcoins saisis par la justice (24,500 BTC) vont être mis aux enchères, le 20 juin, par la police australienne. De l'argent « dématérialisé » qui sera mis en vente le 20 juin 2016. Pour les autorités, cet argent « virtuel » doit être converti en monnaie sonnante et trébuchante afin de le reverser à l'autorité fiscale locale. Ces bitcoins ont été saisis dans des affaires criminelles et la police a décidé de passer par le mode enchères publique pour s'en débarrasser. C'est la société Ernst & Young qui va se charger de la vente. Ca sera la deuxième vente mondiale de ce type de « produit ».

24.000 Bitcoins saisis

Je vous révélais, en 2014, comment la police fédérale américaine des US Marshall avait revendu pour treize millions de dollars de Bitcoins (144.000 BTC), soit l'équivalent de 8.431.689 euros, dans une vente aux enchères qui commercialisait les BTC du propriétaire de Silk Road, Ross Ulbricht, une boutique du blackmarket spécialisée dans la commercialisation de drogue.

Les bitcoins australiens, ils sont au nombre de 24.518, ont été confisqués en décembre 2013 dans une affaire de drogue, à Melbourne. Son propriétaire, Richard Pollard, 32 ans, a été condamné en octobre 2015, à 11 ans de prison pour trafic de drogue... sur le site Silk Road. Les bitcoins seront vendus par lots d'environ 2.000 BTC... [Lire la suite]

Article original de Damien Banca



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet..) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : ZATAZ Vente aux enchères de 24.000 bitcoins saisis
par la police – ZATAZ